

Energies Sans Frontières

Faites un don en 2026

Soutenez notre action

Nom et Prénom: —————		
Adresse: —————	Ville:	Code Postal:
Tel:	Mobile:	————— Email: ——————
Merci de retourner cette fiche avec votre choix de soutien ou de parrainage et du mode de règlement. □ BENIN, □ BURUNDI, □ CAMEROUN, □ CONGO □ FRANCE, □ INDE, □ LAOS, □ MADAGASCAR, □ NEPAL, □ SENEGAL, □ VIETNAM, □ TANZANIE, □ TOGO, □ Don autres à préciser :		
Don ou parrainage d'un projet Energies	Sans Frontières pour 2026 :	€ Par Internet □ par Chèque □.
Lien internet: https://www.helloasso.com/associations/energies-sans-frontieres/formulaires/1		
Par chèque à l'ordre d'Energies Sans Frontières, Les Deveys, 1030 Route de Saint Sauveur 38160 IZERON. Vous recevrez par mail les bulletins d'informations de notre association.		

Si vous êtes un particulier imposable en France, vos dons sont déductibles de votre impôt sur le revenu à hauteur de 75 % dans la limite de 526€. Au- delà de 526€, la réduction d'impôts est de 66% dans la limite de 20% du revenu net imposable.

Pour les entreprises, la réduction d'impôt est égale à 60 % du montant du don effectué en numéraire, en compétence ou en nature, et retenu dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires H.T., avec la possibilité, en cas de dépassement de ce plafond, de reporter l'excédent au titre des cinq exercices suivants.

Conformément à la Loi Française 78-17 du 6/01/78 (CNIL) toute personne ayant communiqué des informations nominatives à l'association peut demander de les rectifier ou de les supprimer.





















